

INFO-CA

Volume 2, no 6
1^{er} décembre 2010

Nouvelles de la PDG par intérim

- * **Rendez-vous des dirigeants MSSS-réseau tenu le 23 novembre 2010.** Les grands enjeux définis au Plan stratégique 2010-2015 et le défi de la cohérence et de l'optimisation des processus ont été au cœur des échanges qui ont eu cours lors de ce rendez-vous qui regroupe les sous-ministres adjoints du MSSS, les PDG des agences, les directeurs généraux des établissements, les présidents des conseils d'administration ainsi que ceux des associations. Différentes actions structurantes se poursuivront afin de relever les défis d'accès, de coordination et d'utilisation optimale des ressources. Pour consulter les présentations, vous pouvez cliquer sur l'hyperlien suivant : [documents récents](#).
- * **Visite du Ministre le 9 novembre 2010.** D' Yves Bolduc, ministre de la Santé et des Services sociaux, a annoncé le début des travaux de construction d'un immeuble, sur le site de l'Hôtel-Dieu de Lévis, pour abriter les services de CLSC et les soins de longue durée. Cet investissement de plus de 33,9 M\$ favorisera le regroupement des services de première ligne.
- * **Visite de la Ministre déléguée le 15 novembre 2010.** M^{me} Dominique Vien, ministre déléguée aux Services sociaux, a procédé à l'inauguration des installations du Centre jeunesse Chaudière-Appalaches au site de Saint-Joseph.

Félicitations



Centre de santé et de services
de Beauce

Obtention de la certification d'agrément 2010-2013 et deux pratiques exemplaires décernées par Agrément Canada au Groupe Vigi-Santé. Cette certification reconnaît ces pratiques comme étant durables, originales, innovatrices, centrées sur le client et la famille, évaluées régulièrement, et démontrant des résultats positifs et adaptables à d'autres organismes.

Première au Québec. Le CSSS de Beauce s'est doté d'une politique de développement durable et d'un outil de référence qui lui permettra d'être le citoyen corporatif attendu et un partenaire de développement de premier plan.

Nominations / démission

- * **Comité Jury régional des Prix d'excellence du réseau de la santé et des services sociaux – Édition 2011.** Afin que la région de la Chaudière-Appalaches puisse bénéficier d'une grande visibilité aux prix d'Excellence annuel du réseau de la santé et des services sociaux, un comité Jury régional a été formé et sera composé des membres suivants : madame Hélène Duval, directrice générale du CSSS de la région de Thetford (Forum des directeurs généraux), mesdames Nicole Landry et Martine Giguère (Forum de la population) et madame Nancie Allaire (conseil d'administration). Beaucoup de succès pour notre région.
- * **Poste au CA du CRDI-CA au collège électoral désigné par l'Agence.** Madame Chantal Dubois est nommée.
- * **Démission au poste représentant les CSSS.** Monsieur Jacques Francoeur a démissionné de son poste au CA de l'Agence. Des propositions de candidatures seront transmises au Ministre en vue de pourvoir à son remplacement.

Adoptions

- * **Plan stratégique pluriannuel 2010-2015.** Le plan stratégique quinquennal comprend les enjeux, orientations et objectifs du Ministère, et comporte les engagements essentiels de l'entente de gestion et d'imputabilité à intervenir entre l'Agence et le MSSS ainsi qu'entre l'Agence et les établissements de la région. Il intègre également les activités prévues au Programme national de santé publique, lesquelles sont traduites dans le plan d'action régional de santé publique (PAR). Le Plan est disponible sur le site de l'Agence.
- * **Entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011.** En tant qu'outil de référence faisant état des résultats attendus et des préoccupations ministérielles envers les agences et précisant les indicateurs de résultats, l'entente de gestion et d'imputabilité 2010-2011 favorise une plus grande imputabilité des organisations par une reddition de comptes mieux ciblée.
- * **Règlement sur la formation du comité régional pour le programme d'accès aux services de santé et aux services sociaux en langue anglaise.** Un avis est donné à l'effet que les versions française et anglaise dudit règlement seront déposées pour discussion et adoption à la prochaine séance du CA.
- * **Cadre de référence sur les interactions de l'Agence et les organismes communautaires.** Ce cadre de référence balise le financement des organismes communautaires et favorise les relations diversifiées et fructueuses, inspirées par des principes de transparence et de respect mutuel, entre l'Agence, les CSSS, les établissements régionaux et les organismes communautaires. Le Cadre est disponible sur le site de l'Agence.

Adoptions

- * **Lignes directrices en vue d'élaborer le cadre de référence pour le développement de cliniques-réseau pour la région de la Chaudière-Appalaches.** En complémentarité avec les services de 1^{re} ligne offerts par le CSSS, les cliniques privées et les GMF, l'Agence s'est doté de lignes directrices et doit obtenir l'autorisation du Ministère pour développer un modèle de cliniques-réseau pour la région. Ces cliniques visent toute la clientèle aux prises avec des problèmes chroniques ou plus ponctuels de santé, les patients multiutilisateurs des services d'urgence et les patients non-inscrits à un GMF.
- * **Autorisation de signatures découlant des transactions avec la Régie de l'assurance maladie du Québec.** Des personnes ont été désignées pour agir à titre de signataires de documents pertinents découlant de l'application de certaines ententes avec les fédérations de médecins pour les volets santé publique et santé au travail.
- * **Centre de santé et de services sociaux de Montmagny-L'Islet – Vente d'un immeuble.** À la suite des vérifications requises, le Centre d'hébergement de Saint-Eugène est considéré excédentaire. L'Agence a pris connaissance du projet d'acte de vente et en fait la recommandation au Ministère pour permettre à l'établissement de donner les suites pertinentes à cette disposition.

Suivis de gestion

- * **Procédure d'examen de décisions de prises par l'établissement pour mettre fin à une mésentente entre une ressource non institutionnelle et l'établissement gestionnaire.** En juin 2007, le conseil d'administration a adopté la procédure d'examen de décisions prises par le CSSS du Grand Littoral pour mettre fin à une mésentente avec une ressource non institutionnelle. Des démarches ont été entreprises entre les différents acteurs concernés en vue de dégager les recommandations pour compléter l'analyse du dossier. Un rapport d'investigation sera effectué par des personnes indépendantes.
- * **Organisation régionale des services de biologie médicale.** Un état d'avancement des travaux réalisés à ce jour et des développements à venir est fait par M^{me} France Laplante-Théberge, coordonnatrice du projet de réorganisation des services de biologie médicale. En ayant pour objectifs de rapatrier les examens confiés à des laboratoires de la région 03 et de développer une structure organisationnelle pour la région de la Chaudière-Appalaches d'ici 3 à 5 ans, cette démarche de réorganisation aura des impacts importants au plan clinique, ainsi que des ressources humaines, financières, matérielles et informationnelles.

La prochaine séance ordinaire du CA se tiendra le 9 février 2011, à 19 h, à l'Agence.
Pour information complémentaire, contacter le Service des communications au 418 386-3553.